

# PARC JEAN-DRAPEAU

Réflexion stratégique de  
développement durable

30 NOVEMBRE 2017





# Table des matières

## **INTRODUCTION**

1. Le parc Jean-Drapeau : un joyau historique montréalais au potentiel inestimable
2. Momentum idéal pour réfléchir le développement de façon durable
3. Présentation du mandat
4. Méthodologie associée

## **L'OPPORTUNITÉ D'ASSURER UNE COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1. Le développement durable, un concept à bien comprendre
2. Le parc Jean-Drapeau s'inscrit dans une ambition collective mondiale

## **RAISONNEMENT STRATÉGIQUE : UN PARC DURABLE ET MOTEUR DE TRANSFORMATION POSITIVE DE LA SOCIÉTÉ**

1. Un parc durable dans sa vision et ses pratiques
2. Un parc moteur de transformation sociale
3. Vision stratégique durable proposée

<b>3</b>	<b>PORTRAIT DE SITUATION, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LE PARC JEAN-DRAPEAU</b>	<b>21</b>
<b>5</b>		
<b>5</b>	<b>ORIENTATION STRATÉGIQUES ET PISTES DE SOLUTIONS ENVISAGÉES</b>	<b>41</b>
<b>6</b>		
<b>8</b>	<b>Orientation 1</b> – Se mobiliser: Créer des fondations durables pour atteindre la vision collective du Parc	<b>42</b>
<b>9</b>		
<b>10</b>	<b>Orientation 2</b> – Se connecter: Préserver ce bien commun universel et en faire un lieu de connexion à notre monde, notre histoire et nos cultures	<b>44</b>
<b>11</b>	<b>Orientation 3</b> – Se régénérer : Faire du parc Jean-Drapeau un lieu privilégié de culture, de loisirs et d'amélioration du capital santé	<b>46</b>
<b>13</b>		
<b>14</b>	<b>Orientation 4</b> – Se réinventer : Promouvoir le parc Jean-Drapeau comme lieu d'innovation et d'inspiration	<b>48</b>
<b>16</b>		
<b>20</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>50</b>

# Introduction



*« Au milieu du fleuve,  
il y a une isle d'environ  
trois quarts de lieues de circuit  
capable d'y bâtir une bonne  
et forte ville, et l'avons  
nommé l'isle de  
Sainte Elaine »*

**Samuel de Champlain, 1611**

## **1 LE PARC JEAN-DRAPEAU : UN JOYAU HISTORIQUE MONTRÉALAIS AU POTENTIEL INESTIMABLE**

Composé de deux îles, l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame, le parc Jean-Drapeau demeure un lieu historique majeur, témoin des événements depuis les premiers habitants jusqu'aux grands événements contemporains.

C'est aussi un lieu fondateur et marquant pour affirmer la place et le rôle de Montréal sur l'échiquier mondial grâce à l'Exposition Universelle de 1967 se déroulant sur les îles.

*« Trait d'union entre  
l'ancien et le nouveau monde,  
Montréal se devait de lancer  
un grand appel à l'humanité tout  
entière pour l'acheminer vers  
ces lieux de rencontre, de  
compréhension, de  
confrontation, d'échange,  
de paix et d'amour »*

**Le Maire de Montréal,  
Jean Drapeau, 1967**

Dans l'imaginaire montréalais, la métropole est composée de la Terre et de l'Eau. La Terre étant surnommée « *La Montagne* » ou le Mont-Royal, le parc Jean-Drapeau incarne quant à lui l'eau. Véritable bien commun, les habitants y sont attachés lui associant à la fois héritage et évasion.

Véritable parc récréotouristique, le parc Jean-Drapeau est un espace idéal, facilement accessible depuis le centre-ville en transport en commun et qui dispose d'une offre conséquente pour les activités physiques, sportives, culturelles et familiales.

Enfin, le parc Jean-Drapeau abrite des ressources naturelles (terrestres et aquatiques) abondantes et d'une qualité exceptionnelle, ce qui en fait un site unique de préservation du patrimoine écologique.

## **2 MOMENTUM IDÉAL POUR RÉFLÉCHIR LE DÉVELOPPEMENT DE FAÇON DURABLE**

Le Parc est à une croisée des chemins. Lieu emblématique de Montréal, il n'a pendant longtemps pas été traité à sa juste valeur par les Montréalais et leur administration. Avec l'élan du 375<sup>e</sup>, le 50<sup>e</sup> de l'Expo 67 et dans un contexte de transformation des parcs et des enjeux sociaux, économiques et environnementaux au niveau canadien et mondial, il a une légitimité et une fenêtre d'opportunité pour se positionner comme un contributeur positif à une société durable.



Plusieurs facteurs convergent pour faire de ce positionnement une évidence pour le Parc :

- L'exercice majeur de planification stratégique en cours (renouvellement du Plan directeur de 1993) est un moment unique pour réfléchir l'avenir de façon différente
- Les attentes des partenaires ont clairement été partagées ainsi que leur intérêt à collaborer
- Le potentiel d'innovation grâce à l'intérêt de joueurs universitaires, institutionnels, citoyens et privés a été réaffirmé
- L'expertise présente à Montréal sur les événements responsables, la ville intelligente, la préservation des écosystèmes, etc. permet d'implanter de bonnes pratiques dont la pertinence a été démontrée

Vu la vocation et le potentiel multiple du Parc, il est essentiel de mener la réflexion de façon conjointe sur les dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance, qui doivent se renforcer mutuellement. En effet, Osheaga ne serait pas aussi exceptionnel, la signature du Grand Prix de Formule 1 n'aurait pas cette particularité s'ils n'étaient pas installés sur un site nature si exceptionnel.

Sans cette réflexion collective profonde, des risques d'insatisfaction des parties prenantes, y compris les citoyens et l'administration, d'oublis dans l'aménagement, de démobilité des équipes, etc. pourraient entraîner des surcoûts et des enjeux de réputation pour la SPJD.

### 3 PRÉSENTATION DU MANDAT

Les sujets de développement durable ne sont pas nouveaux pour la Société du Parc Jean-Drapeau (SPJD), gestionnaire du Parc. En mars 2009, elle s'est dotée d'un plan de développement durable intitulé « Choisir pour l'avenir ». Le Plan directeur 1993 avait déjà identifié le développement durable comme stratégie d'intervention. La saine gestion environnementale et sociale est déjà essentielle et démontrée au Parc, au travers de nombreuses actions concrètes.

La Société du parc Jean-Drapeau a choisi de s'engager dans une logique de sobriété carbone, qu'elle a officialisée dans son énoncé de vision, afin de contribuer à l'objectif fixé par la ville de Montréal d'atteindre la carboneutralité.

Le développement durable est déjà inscrit dans les orientations, la vision et les valeurs comme élément fédérateur. Cependant, il fallait faire un état des lieux et définir le positionnement et l'ambition en la matière pour la SPJD. Il a été décidé d'accompagner la Société du Parc Jean-Drapeau dans la construction d'une réflexion stratégique permettant de répondre à de multiples défis : mobilité durable, préservation de l'écosystème sur les îles, enjeux d'éducation et sociétaux, économie carboneutre, etc.

La réflexion stratégique ici décrite est une vision à long terme qui a vocation à résister aux changements politiques et à l'épreuve du temps. En plus de donner un portrait de la situation actuelle, le mandat est d'apporter une réflexion sur le parc exemplaire idéal



et permet d'apprécier la démarche à suivre pour y arriver. Elle n'a pas vocation à évaluer les activités actuelles ayant lieu dans le Parc. Elles ne seront pas remises en question, mais devraient bénéficier de ces nouvelles orientations et peut-être évoluer progressivement.

La démarche a donc pour objectif d'aider la SPJD à choisir ses activités de développement pour amener le Parc vers un parc durable, proactif dans l'amélioration de la qualité de vie et la création d'une société durable. Nous proposons donc:

- Une vision et des orientations stratégiques pour un parc Jean-Drapeau durable
- Un portrait de situation permettant d'identifier les enjeux, les défis du Parc et les tendances actuelles
- Des pistes d'actions qui pourront devenir des portefeuilles de projets

Ce rapport est divisé en plusieurs parties :

- Une première partie expliquant la pertinence pour le parc d'embarquer dans l'ambition collective montréalaise et mondiale en matière de développement durable
- Une seconde partie énonçant le raisonnement stratégique adopté, à savoir un parc Jean-Drapeau durable et moteur de transformation sociale
- Une troisième partie permettant de dresser un portrait de situation détaillé analysant à la fois les défis, les points de vigilance et les opportunités du Parc
- Une dernière partie proposant des orientations stratégiques ainsi que des pistes de solutions à discuter avec les parties prenantes



## 4 MÉTHODOLOGIE ASSOCIÉE

Afin de pouvoir bâtir une réflexion stratégique innovante, un travail de recherche et d'analyse approfondie des précédents plans et études (plan directeur de 1993, Grands projets de développement-Horizon 2017, Politique de développement durable de la SPJD- « Choisir pour l'avenir » et plus d'une quarantaine de documents) des dernières années a été réalisé.

Puis, aller à la rencontre des différents acteurs insulaires (La Biosphère, Evenko, Pknic électronique, Loto-Québec (pour le Casino de Montréal) et la Ville de Montréal (Service du développement durable)) a permis d'approfondir le travail exploratoire précédent et ainsi de comprendre leurs engagements en développement durable, leurs attentes, leurs compétences partageables et leurs visions du parc Jean-Drapeau dans le futur. Une visite approfondie du territoire du Parc puis de multiples échanges informels avec différents employés du Parc ont eu lieu pour compléter cet ensemble, ainsi que la participation à une journée d'idéation organisée pendant les Entretiens Jacques Cartier.

Également, un benchmark des meilleures pratiques et tendances mondiales en matière de carboneutralité appliquée à des parcs et autres organisations pertinentes (aéroport, port, société para-municipale notamment) a été produit. Une veille constante en la matière complète également ce document.

Pour parvenir à un portrait de situation pointu, une combinaison des outils du BNQ 21000 (guide normatif et méthodologie d'application ayant pour but de guider et d'outiller les organisations de tous types dans l'adoption progressive des pratiques de gestion durable ainsi que dans la formalisation d'un dialogue avec les multiples parties prenantes) et les conditions de durabilité du *Natural Step* ont été utilisés. Les enjeux couverts dans l'analyse sont regroupés sous les quatre dimensions suivantes :

### DIMENSION TRANSVERSALE

- + Missions, vision et valeurs
- + Gouvernance et éthique des affaires
- + Transports et mobilité durable
- + Parc innovant, exemplaire et inspirant
- + Participation citoyenne et des parties prenantes

### DIMENSION ÉCONOMIQUE

- + Offre touristique durable
- + Recherche, innovation environnementale
- + Approvisionnements responsables
- + Mode de financements innovants

### DIMENSION SOCIALE

- + Activités physiques et sportives, capital santé et alimentation
- + Arts, culture et patrimoine
- + Éducation, formation et accès au savoir

### DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

- + Préservation des ressources naturelles (terrestres et aquatiques)
- + Utilisation de matériaux durables
- + Réduction et gestion des matières résiduelles
- + Réduction des GES
- + Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Ayant toujours été un territoire universel, s'enrichissant tant des diversités culturelles que des inspirations ingénieuses internationales, le parc ne peut rester à la marge des préoccupations sociétales, économiques, citoyennes et environnementales qui s'affirment actuellement au niveau mondial.

L'opportunité  
d'assurer une  
cohérence avec  
les objectifs de  
développement  
durable





Propulsé dans une réflexion stratégique où le développement durable devient un véritable fil conducteur, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a décidé de donner un nouvel élan au Parc. Une cohérence avec les objectifs municipaux, provinciaux, fédéraux et mondiaux est à assurer, de même qu'une stratégie novatrice face aux enjeux actuels mondiaux (lutte contre les changements climatiques, mobilité durable et carboneutralité notamment) est à mettre en place.

## 1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN CONCEPT À BIEN COMPRENDRE

Élément fédérateur de la nouvelle planification stratégique, il s'agit d'abord de définir ce qu'est le développement durable.

L'expression « développement durable » apparaît pour la première fois en 1980 dans la *Stratégie mondiale de la conservation*, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Plus tard, en 1987, dans la foulée de la publication du rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, *Notre avenir à tous* (aussi appelé rapport Brundtland), une définition est extraite, reconnue et admise par tous aujourd'hui : « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Plusieurs objectifs s'entrecoupent dans la définition du développement durable. À savoir :

- Maintenir l'intégrité de l'environnement
- Assurer l'équité sociale
- Viser l'efficacité économique





## 2 LE PARC JEAN-DRAPEAU S'INSCRIT DANS UNE AMBITION COLLECTIVE MONDIALE

Par son histoire mêlant innovation et inspiration au niveau international et comme entité visible de Montréal, le parc Jean-Drapeau devrait se positionner dans la lutte globale contre les changements climatiques et dans la construction d'un monde résolument durable, en s'alignant sur les cibles locales et internationales.

### A) Plan Montréal durable 2016-2020

Projet collectif et ambitieux misant sur une collaboration des citoyens, des OBNL, des entreprises, des institutions, des organisations publiques et de l'administration municipale, la ville de Montréal propose 20 actions à réaliser d'ici 2020. Plusieurs défis et des priorités d'intervention ont été fixés pour Montréal : la réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, l'atteinte de la carboneutralité pour 2042, des quartiers durables

où il fait bon vivre, la transition vers une économie verte, circulaire et responsable et le développement d'une biodiversité urbaine. Aussi, fin 2016, la ville de Montréal a rejoint C40, le réseau des villes avant-gardistes luttant contre les changements climatiques. Le parc Jean-Drapeau apporte des solutions à plusieurs des défis du plan durable et tous s'appliquent à lui d'une façon ou d'une autre.

### B) La loi du Québec

Le Québec, avec sa loi sur le développement durable adoptée en 2006 et sa deuxième stratégie 2015-2020, fait office de pionnier dans le monde. Il a positionné le développement durable autour d'une définition claire et 16 principes. Sept enjeux fondamentaux associés à la Stratégie 2015-2020 sont à signaler : une meilleure gouvernance dans les décisions, l'action responsable, le développement de la connaissance et de l'innovation, l'intégration de la préoccupation générationnelle dans les actions, l'engagement, le partage et la collaboration, l'intégration de la culture et une meilleure complémentarité d'initiatives dans la lutte contre les changements climatiques. L'objectif fixé est d'atteindre la cible de réduction de 20 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990.

### C) La stratégie fédérale

La stratégie fédérale de développement durable (SFDD) est l'instrument principal de planification pour le développement durable au niveau national. Elle établit les priorités, fixe les objectifs et les cibles, et définit les mesures à prendre pour les atteindre. La SFDD 2016-2019 est la 3<sup>e</sup> stratégie pangouvernementale préparée en vertu de la loi fédérale sur le développement durable de 2008. L'objectif fixé de la SFDD est de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport au niveau de 2005.





# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## D) Les objectifs de l'ONU

Afin que le Canada joue un rôle de premier plan dans le domaine du développement durable, tant au niveau local, provincial qu'au niveau fédéral, le cadre mondial de référence pour l'horizon 2030 est le Programme de développement durable des Nations Unies et ses 17 Objectifs de développement durable ainsi que ses 169 cibles. L'ensemble des objectifs a pour ambition d'éradiquer la pauvreté, de protéger les ressources naturelles et de garantir la prospérité pour tous.

## 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies

Face aux urgences mondiales en matière de développement durable et dans l'optique de préserver son rôle universel et intemporel de fer de lance québécois au niveau international, nous proposons de donner au parc une mission profondément durable transformant à la fois les consciences humaines et répondant aux besoins humains les plus fondamentaux.

Raisonnement  
stratégique :  
Un parc durable  
et moteur de  
transformation  
positive de  
la société





Afin de définir notre raisonnement stratégique, nous devons décrire ce qu'est un parc durable ainsi que ses éléments clés. Nous décrivons ensuite comment le parc peut être un moteur de transformation sociale à travers le cadre d'analyse *The Natural Step*.

## 1 UN PARC DURABLE DANS SA VISION ET SES PRATIQUES

### A) Le parc Jean-Drapeau est aussi, mais pas seulement, un parc naturel

Vu ses usages multiples, le parc Jean-Drapeau ne peut pas être considéré exclusivement comme un parc naturel. Cependant, il se doit d'en appliquer les éléments de préservation et mise en valeur. Il n'y a pas non plus de définition d'un parc durable comparable au parc Jean-Drapeau, il faut donc construire une définition spécifique.

Selon le Dictionnaire de l'environnement, un Parc naturel est « *un monument de la nature, reconnu au plan national et international en tant que territoire remarquable, tant par ses paysages que par la biodiversité qu'il abrite. À la fois combinaison d'espaces remarquables, d'une biodiversité préservée et d'un mode de gouvernance et de gestion qui leur permet d'en préserver les richesses, on y trouve une volonté prononcée d'y concilier la protection de la nature et le développement des activités humaines, dans le respect des usages et des traditions.* »

Établie en 1977 et modifiée en 2001 afin d'y intégrer la notion de parc national, la Loi québécoise sur les parcs définit la mission officielle des parcs comme tel : « *un parc national dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant*

*accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.* »

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit un parc national comme une zone naturelle désignée pour :

- a) *protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures;*
- b) *exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation (élément majeur qui distingue le parc Jean-Drapeau d'un parc naturel).*
- c) *offrir des possibilités de visites, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales.*

### B) Éléments clés d'un parc durable

Pour aller plus loin que les précédentes définitions, les éléments clés d'un Parc durable, comparable au parc Jean-Drapeau, seraient les suivants :

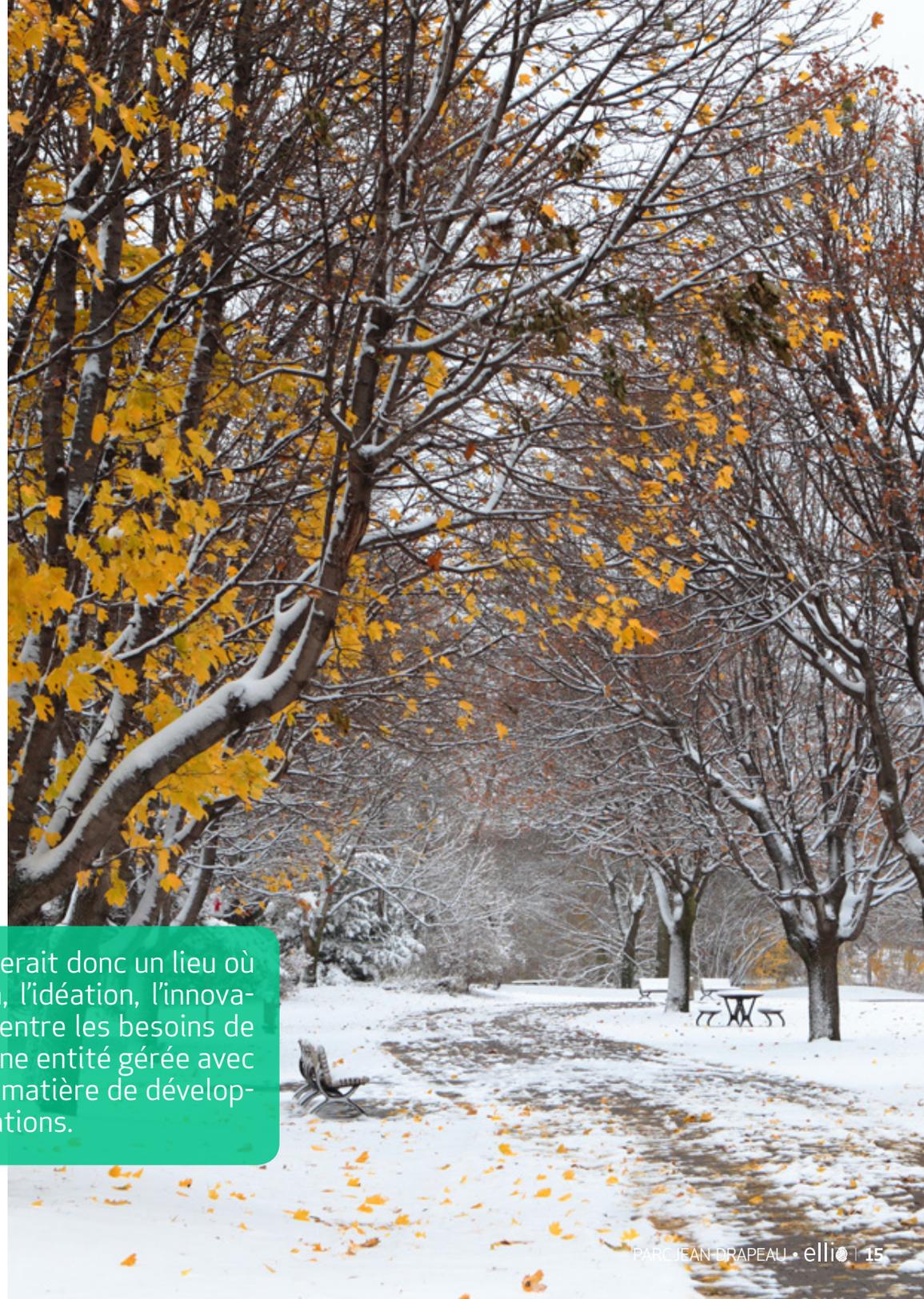
- 1) Préserver, restaurer et valoriser les écosystèmes (terrestres et aquatiques)
- 2) Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques en lien avec les stratégies fédérales et provinciales
- 3) Bâtir entre le Parc et les communautés avoisinantes une gouvernance résiliente, durable et ouverte à tous
- 4) Devenir un lieu privilégié de promotion, d'éducation, d'appropriation et d'inclusion sociale (alimentation, environnement notamment)
- 5) Développer des activités sportives diversifiées afin de promouvoir la santé et le bien-être

- 6) Placer le Parc comme lieu d'inspiration, d'innovation et de co-crédation d'initiatives durables au niveau local, national et international
- 7) Mettre en place une offre touristique, culturelle et réereative réeolutement durable
- 8) Mobiliser les acteurs locaux autour d'une vision commune

Ces éléments seraient absents sans certains outils et pratiques internes assurant leur réealisation. Ces trois éléments sont donc incontournables :

- 9) Déevelopper une vision inspirante et mettre en place des pratiques de gestion efficaces et qui convergent vers la vision (ex. : structures de concertation comme des comités de travail et de partage de bonnes pratiques, politique d'approvisionnement responsable, clauses contractuelles)
- 10) Déefinir des outils de mesure (ex. : analyses de cycle de vie, bilan de GES, indicateurs de performance) dans une approche d'amélioration continue
- 11) Former et sensibiliser en permanence autour de la vision et des bonnes pratiques

Un parc durable comme le parc Jean-Drapeau serait donc un lieu où se rencontrent la préeervation, la valorisation, l'idéation, l'innovation et l'éducation dans une symbiose parfaite entre les besoins de la société et de la nature. Il s'agit également d'une entité gérée avec les meilleures pratiques internes, aussi bien en matière de développement des personnes que de gestion des opérations.





## 2 UN PARC MOTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE

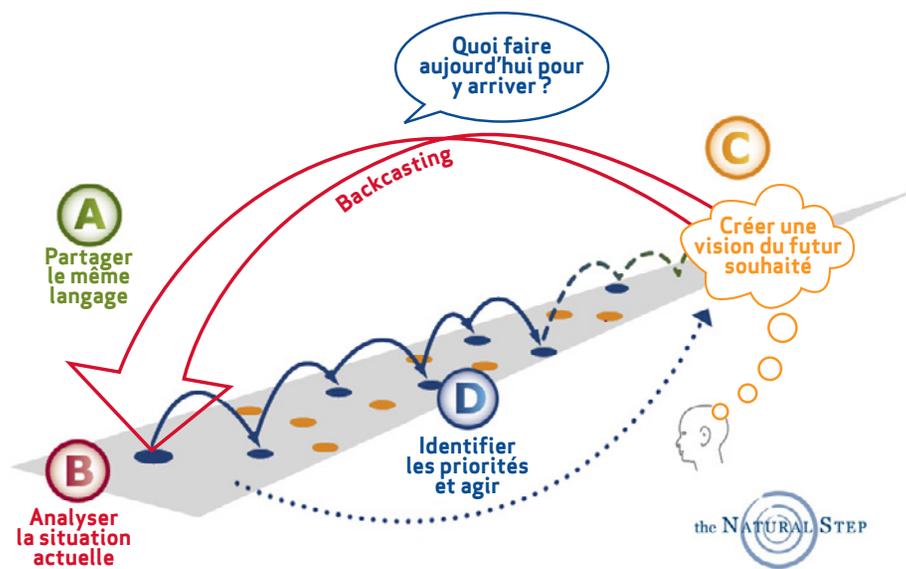
### A) *The Natural Step* pour définir une vision de durabilité

Le parc Jean-Drapeau doit être un parc géré avec des pratiques durables, mais il a la légitimité d'aller beaucoup plus loin, soit de réfléchir son positionnement, son engagement et ses activités comme des éléments contribuant aux besoins fondamentaux de la société montréalaise (équité, santé, sécurité, créativité, loisirs, identité, contribution, réduction des gaz à effet de serre, qualité de l'air, biodiversité, etc.) et laissant une empreinte positive sur ses visiteurs dans plusieurs domaines suivants : éducation, art,

changement de comportement, saines habitudes de vie, contribution à un projet collectif, etc.

Ainsi, son offre devrait être développée en fonction des besoins humains auxquels il veut répondre, plutôt que de définir son offre par rapport à ses infrastructures existantes.

Les principes et la méthode *The Natural Step* sont utilisés dans le monde depuis plus de 20 ans et s'appliquent parfaitement à la gestion d'un Parc. La démarche ainsi suivie ici est fidèle au *backcasting* (ou le fait de planifier à partir d'une vision du futur souhaité) préconisé par *The Natural Step* qui insiste sur la nécessité de concevoir d'abord une vision partagée du succès avant de définir les stratégies et les actions à mettre en œuvre.



### CONDITIONS DU SYSTÈME DES SOCIÉTÉS DURABLES

Dans des sociétés durables, la nature n'est pas soumise à une augmentation systématique...

- ...de la concentration des substances extraites de la croûte terrestre,
- ...de la concentration des substances produites par la société,
- ...de sa dégradation par des moyens physiques,

et, dans ces sociétés...

- ...les hommes ne sont pas soumis à des conditions qui diminuent systématiquement leur capacité à pouvoir subvenir à leurs besoins.

Pour aller plus loin sur la 4<sup>e</sup> condition du système pour des sociétés durables, il est important de comprendre les besoins humains fondamentaux avec le cadre de référence de Manfred Max-Neef utilisé par *The Natural Step*. Il présente ces besoins sous 9 catégories. Chaque humain ressent ces besoins différemment selon sa situation et y répond de différentes manières. En revanche, chacun d'entre nous aspire à les combler tous. (voir image à droite)

Ainsi, la vision stratégique et chaque décision prise pour l'avenir du Parc devraient contribuer aux besoins de la société (la 4<sup>e</sup> condition *The Natural Step*), dans le respect des limites de la terre (les 3 premières conditions), le respect de ces dites limites étant la condition de pérennité de la société et la garantie du succès à long terme du parc Jean-Drapeau.

## B) Modèle de transformation sociale pour créer encore plus de sens

### LES QUESTIONS FONDAMENTALES

Pour parvenir à définir une vision stratégique inspirante et facile à opérationnaliser, plusieurs questions primordiales doivent être réfléchies collectivement. Ces questions sont les mêmes avant de prendre toute décision stratégique, puisqu'elles permettent d'enrichir grandement ces décisions. Elles sont la base du modèle de transformation sociale.

1. À quels besoins de la société et des visiteurs le Parc peut-il répondre (ex: améliorer sa santé, avoir des moments de liberté)?
2. Pour créer quels impacts positifs dans la société

## LES BESOINS FONDAMENTAUX



Photos (de gauche à droite et de haut en bas): gussler, emms76, Dieter Drescher, Pikaluk, leontarila, thardy, Carl, MaxLow.com et LunaDRimmel - Flickr.com

et chez chacun d'entre nous (ex: une société plus sportive, une meilleure conscience environnementale)?

3. Quels aspects ne sont pas négociables (ex: ne pas accepter des activités qui ne collectent pas leurs matières recyclables)?

L'objectif étant de sortir d'une logique où on utilise les infrastructures actuelles pour planifier le futur, à une logique de décider collectivement du futur durable souhaité pour inventer de nouvelles méthodes de gestion, de nouvelles activités et adapter nos infrastructures en ce sens. Et en faisant le fil conducteur de la réflexion stratégique, on passe à une proposition de valeur centrée sur l'humain.



## LA MÉTHODOLOGIE

En cohérence avec les conditions *The Natural Step* et pour définir quels impacts le Parc souhaite avoir sur la société, ses visiteurs et ses parties prenantes, il nous apparaît pertinent d'utiliser le modèle de transformation sociale ci-dessous.

Ce schéma se travaille de droite à gauche, du futur vers le présent, des résultats visibles vers les ressources que l'organisation doit déployer pour atteindre ces résultats. Il s'agit donc de définir les éléments suivants :

Resources  
nécessaires

Activités

Résultats  
visibles souhaités

Impacts

**Modèle de transformation sociale**

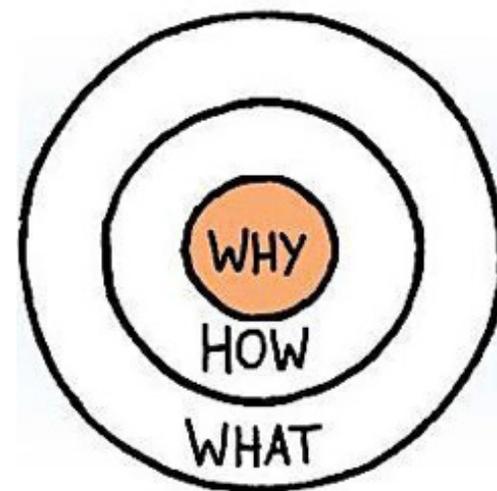
## Impacts souhaités

**? Questions** | À quoi ressemble la société montréalaise dans laquelle nous souhaitons vivre ? Quels bénéfices positifs voulons-nous apporter aux générations futures ?

Ceci peut aller aussi loin par exemple que d'améliorer les indicateurs de santé publique dans la métropole, de contribuer à la réduction des émissions de GES de Montréal de 30 %. Ces impacts sont identifiés collectivement.

Ceci nous donne l'argument du SENS, parfois appelé le WHY. Les valeurs viennent soutenir cette recherche de sens.

Simon Sinek, une des figures emblématiques du positionnement de marque, définit le «pourquoi» comme étant le conducteur commun derrière chaque entreprise et chaque dirigeant. Les gens et



**Cercle d'or de Simon Sinek, auteur de « Start with Why »**

les entreprises qui peuvent exprimer leurs «pourquoi» attirent les gens qui croient la même chose. «Les gens n'achètent pas ce que tu fais, ils achètent pourquoi tu le fais».

## Résultats visibles souhaités

Le Parc pourrait être un lieu dont chacun ressort grandi, transformé, quelle que soit cette transformation, de petite ou grande ampleur. Rien ne serait banal au parc Jean-Drapeau, tout serait conçu pour toucher les visiteurs dans leur humanité.

**? Questions** | Quelles empreintes visibles le Parc doit-il laisser sur ses visiteurs pour que l'impact soit atteint ?

Par exemple : les visiteurs du Parc ont augmenté leur consommation d'aliments locaux suite à leur visite; le nombre d'heures de sport des jeunes de x à x années a augmenté à Montréal ; le taux de recyclage et compostage augmente à Montréal et sur la rive sud...



On peut imaginer des témoignages de cet ordre :

- *Je prendrai le métro la prochaine fois, car j'ai compris l'impact de prendre mon auto*
- *Je vais utiliser des produits détergents biologiques à la maison, car je veux garder mon fleuve propre*
- *J'ai donné mon avis et on m'a écouté. Je peux faire une différence*
- *J'ai planté un plant de tomates et des enfants pourront les manger cet été*
- *Je comprends d'où vient ma nourriture*

## Activités nécessaires pour atteindre ces impacts et ces résultats

**? Question** | Quelles activités et programmes le Parc doit-il mener pour atteindre ces résultats et les impacts souhaités ?

Par exemple : développer des événements sportifs, des parcours découverte et santé dans les zones naturelles pour des écoliers, un contact avec l'eau.

## Ressources nécessaires

**? Question** | De quelles ressources avons-nous besoin, la SPJD mais aussi tous les acteurs insulaires impliqués, aussi bien intellectuelles, financières qu'environnementales, pour mener ses actions ?

Par exemple : des partenaires internationaux, des commanditaires, des infrastructures éducatives de valorisation des matières résiduelles, etc.





Ainsi, on garantit que les ressources et activités sont calibrées dans le but de répondre aux besoins, et de créer un impact visible sur ses parties prenantes. Cela devient la colonne vertébrale du développement du parc, ou son étoile polaire, pour prendre une image plus proche des traditions ancestrales.

### **3 VISION STRATÉGIQUE DURABLE PROPOSÉE**

Lors des multiples rencontres, les différents partenaires insulaires ont pu exprimer leurs attentes et leurs visions pour le futur du parc Jean-Drapeau. En complément de l'analyse avancée des nombreuses études précédentes, nous avons pu établir une vision durable et pragmatique pour le parc Jean-Drapeau.

Cette vision illustre les nombreux atouts et le potentiel inestimable que possède le Parc. Elle a pour ambition de définir clairement un socle commun pour toutes les parties prenantes, dont la Société du parc Jean-Drapeau serait garante ou simplement moteur. Cette synergie donnera l'élan nécessaire pour positionner le Parc à nouveau dans le sens de l'histoire, redevenant logiquement un symbole fondateur, inspirant et dynamique de la Ville de Montréal en matière de développement durable.

Notre raisonnement et notre vision stratégique expliqués, il est désormais pertinent de dresser l'état des lieux ou plus exactement le portrait de situation du parc tant dans ses forces, ses faiblesses que les opportunités à développer.

**Associés** aux réflexions majeures du parc Jean-Drapeau, les Montréalais s'y rendent régulièrement afin de profiter d'une **expérience régénératrice** grâce à une offre touristique, culturelle et récréative riche proposée à l'année, mais aussi en raison des atouts intrinsèques du Parc.

Les acteurs insulaires, les citoyens et la Ville de Montréal **cohabitent** et **participent** à la **préservation** et à la **valorisation** des éléments patrimoniaux et naturels du parc Jean-Drapeau.

La Ville de Montréal est fière du parc Jean-Drapeau qui est un **lieu unique d'inspiration, d'intelligence et d'attractivité** renforçant ainsi son **leadership** en matière de développement durable sur l'échiquier mondial.

Le parc Jean-Drapeau est un écosystème d'organisations efficaces, au **modèle économique stable** qui repose sur des modes de financement innovants et durables entraînant ainsi un **cercle vertueux d'investissements** significatifs.

Portrait  
de situation,  
défis et  
opportunités  
pour le parc  
Jean-Drapeau





Les enjeux et opportunités sont ici à interpréter comme l'écart entre la situation actuelle et la vision à long terme telle que définie précédemment (principe de backcasting préconisé par *The Natural Step*). Les pistes de solutions seront consolidées par la suite comme ébauche de feuille de route afin de réduire cet écart et amener le Parc vers sa vision.

## **1 UN PRÉREQUIS : UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE ET OUVERTE À METTRE EN PLACE**

### **A) Expertise et bonnes pratiques à partager en commun**

La place et le rôle des acteurs insulaires dans cette dynamique semblent déterminants. Pour ne citer que quelques exemples : la Biosphère, ayant déjà rédigé un guide pratique à l'intention des gestionnaires et du personnel (« *Le développement durable dans les Musées canadiens* ») pour mieux les aider à comprendre l'impact de leurs activités quotidiennes sur leur environnement, a également participé à la rédaction de la norme BNQ sur les événements écoresponsables. Loto-Québec a une stratégie de développement durable depuis de nombreuses années et le Casino a acquis une expérience de longue date sur de nombreux sujets : gestion des matières résiduelles, efficacité énergétique, arts. Ainsi, un partenariat de bonnes pratiques entre Evenko, le Piknic Électronik, Loto-Québec, la Biosphère (les autres partenaires n'ayant pas été rencontrés, il est possible qu'ils souhaitent également y être associés) et la Société du parc Jean-Drapeau apparaîtrait judicieux. Pour aller plus loin, des échanges en matière de design, de bâtiment durable, de ville intelligente entre les insulaires pourraient rapidement s'instaurer.

Le sentiment bien présent chez les acteurs insulaires lorsqu'ils évoquent l'état de la collaboration actuelle entre, et ce malgré une

récente amélioration remarquée, est que cette dernière est relativement inopérante, jeune et manque de résultats concrets. Pour autant, chacun voit un intérêt à pouvoir s'appuyer sur les méthodes de fonctionnement des autres acteurs insulaires. Au-delà d'une cohabitation principalement ciblée sur certains points (ex. : mutualisation des transports collectifs entre les employés du Casino de Montréal et ceux de la Biosphère), l'opportunité est d'échanger régulièrement pour une amélioration continue.

### **B) Une vision commune à définir d'urgence, pour renforcer mutuellement les atouts naturels, bâtis et événementiels**

La prise en compte du développement durable dans la construction actuelle des principes directeurs du parc Jean-Drapeau pourrait vraiment changer la donne, en définissant collectivement une vision inspirante autour de laquelle chacun voudrait se rallier.

Afin de préserver la notoriété de certains événements et l'accessibilité aux endroits stratégiques, un équilibre entre le bâti et le milieu naturel est à trouver. En effet, une bonne partie du succès d'un festival et sa continuité dans le temps ne peuvent être assurées que si le paysage et les ressources naturelles sont préservés et enrichis. Mettre rapidement un renforcement mutuel entre le naturel et le bâti est donc vital pour pérenniser l'attractivité du parc Jean-Drapeau.

### **C) Une gouvernance entre citoyens, acteurs insulaires et la Société du parc Jean-Drapeau à renforcer**

On recense dans les réflexions actuelles du Plan directeur du parc Jean-Drapeau une volonté réelle d'engager la population dans le processus décisionnel. Le tissu associatif montréalais représente également une occasion supplémentaire d'engager le

dialogue à l'image de ce qui se fait au Mont-Royal via Les Amis de la Montagne. Multiplier les rencontres d'idéation et de d'inclusion avec les centres scolaires, de loisirs et communautaires et le grand public représente une opportunité immense de créativité et de compréhension des attentes. De même que de créer une plateforme en ligne « *Mon parc Jean-Drapeau* » en tant qu'espace de dialogue, d'idées et de projets novateurs pour le Parc.

En ce qui concerne les acteurs insulaires, une plus grande implication dans les décisions est fortement souhaitable. Des formes d'implication plus officielles de ces acteurs sont à trouver ensemble.

## 2 DES PRATIQUES ET OUTILS À METTRE EN PLACE POUR FAIRE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PRINCIPES DE SAINTE GESTION

### A) Une nouvelle charte de durabilité à mettre en place

Publiée en mars 2009, la politique de développement durable de la Société du parc Jean-Drapeau « Choisir pour l'avenir » se voulait ambitieuse. Elle avait pour but de « *guider les gestionnaires du Parc vers une prise de décision cohérente, efficace et durable* ». Plusieurs axes ont été précisés de même que des réalisations intéressantes ont été réalisées durant les premières années. À ce titre, on peut citer :

- Compostage de l'ensemble des résidus verts non contaminés à même les installations du Parc
- Acquisition de 26 véhicules électriques
- Installation de récupérateurs de chaleur dans le système de chauffage des piscines

- Remplacer le mobilier urbain en bois par des équivalents en plastique recyclé
- Développement de l'offre de vélos Bixi en libre-service afin de faciliter les déplacements dans les îles

Ces lignes directrices étant inactives depuis plusieurs années, il est maintenant souhaitable de relancer un nouveau cadre et des outils plus adéquats. Ce document pourrait s'appeler une Charte d'engagement pour un développement durable. Elle serait créée par un groupe de la SPJD et des partenaires, augmentant l'adhésion de tous.

### B) Outils d'aide à la décision et ajustement des autres politiques existantes

Pour assurer la diffusion dans l'ensemble des activités et décisions du Parc, il est indispensable de revoir les autres plans et politiques existants (approvisionnement, ressources humaines, gestion des espaces verts, événements, etc.) pour les aligner sur la vision collective et les revoir à l'aide des principes adoptés dans la Charte.

Par exemple, la Société du parc Jean-Drapeau a réalisé depuis 2009 des avancées en matière d'approvisionnement responsable. En effet, les produits achetés doivent être locaux et répondre à des normes telles EcoLogo et Energy Star. Cependant, la politique d'approvisionnement gagnera à être revue pour favoriser l'utilisation de matériaux plus écologiques (ceux-ci représentant une grosse partie des émissions de GES de la SPJD, tel que soulevé dans l'analyse de cycle de vie du CIRAI), les fournisseurs locaux et la consommation responsable.

La création d'un outil d'aide à la décision, comme un questionnaire ou une grille d'évaluation des projets conforme aux engagements du Parc en développement durable sera indispensable pour aider les équipes à prendre les meilleures décisions. Aussi, la mise en





place d'un rapport annuel intégré (présentant l'ensemble des résultats financiers, sociaux et environnementaux) est un levier à explorer, permettant de communiquer, de suivre sa progression et donc de s'améliorer.

Cette démarche prendra évidemment du temps et devra prendre en compte les réalités propres à chacun des acteurs insulaires (en particulier l'accessibilité et le stationnement), mais ceci sera nuancé par plusieurs bénéfices, en particulier liés à l'instauration d'un dialogue plus étroit entre insulaires, des baisses de coûts de gestion sur certains points opérationnels, la réduction des impacts environnementaux et le bénéfice plus grand pour la communauté.

### **3 DES RESSOURCES NATURELLES (TERRESTRES ET AQUATIQUES) À PRÉSERVER, À RESTAURER ET À VALORISER**

#### **A) La préservation nécessaire d'un écosystème délimité**

Le parc Jean-Drapeau est un site particulier, car il représente un écosystème délimité, requérant ainsi une gestion optimale des ressources à disposition.

Associés à la qualité de vie métropolitaine, les espaces verts et bleus du parc Jean-Drapeau sont aujourd'hui trop souvent mal entretenus, inaccessibles quelquefois aux randonnées lors de la tenue d'événements majeurs sur certaines portions, mis à mal par des projets d'envergure (critiques soulevées à la suite du plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV) du Parc notamment, malgré la plantation d'arbres et la valorisation des bois abattus) et perturbés par une circulation automobile dense.

Ce défi est bien connu de la Société qui a fait réaliser plusieurs études dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan directeur (Réflexion sur l'arbre, le fleuve et le paysage; Étude sur la canopée et la Vision d'aménagement). Les enjeux de conservation des valeurs naturelles du Parc ont été définis et des recommandations proposées:

- la conservation et la mise en valeur du patrimoine : on peut notamment citer la mise en valeur du chemin du Tour-de-l'île, l'aménagement du secteur des étangs ou encore des études bio physiques des berges des deux îles.
- le maintien et le développement de la canopée : élaborer un programme de travaux arboricoles, élaborer un programme de plantation d'arbres sur plusieurs annexes, conserver et mettre en valeur les arbres d'intérêt, appliquer un programme de protection des arbres, lutter contre les espèces envahissantes et mettre régulièrement à jour l'inventaire des arbres.

De fait, la préservation des ressources naturelles du Parc permettra de retrouver cette vocation initiale à condition qu'elle soit érigée comme une priorité incontournable et qu'elle soit vue comme un élément qui renforce les autres activités de loisirs et surtout pas comme une contrainte. Renforcer les écosystèmes naturels deviendra la condition de succès du Parc et de ses partenaires insulaires. Le Parc pourra ainsi redevenir une destination privilégiée des Montréalais pour s'évader et se régénérer, un des poumons de Montréal, complémentaire des autres grands parcs, avec des zones où l'on pourrait se perdre en l'absence totale de voitures et de bruits urbains, notamment pour des personnes qui ne peuvent avoir accès à ce type d'endroits d'une autre manière.

N'ayant pas une vocation nature exclusive comme d'autres parcs de Montréal, cette expérience serait offerte à l'intérieur d'une proposition de valeur plus large, combinant par exemple de l'événementiel, de la restauration et de l'éducation citoyenne.





## **B) Une gestion des matières résiduelles conforme aux 3R<sup>V</sup> et l'introduction de l'économie circulaire**

Tant par les événements qui s'y déroulent que par les activités opérationnelles des acteurs insulaires qui génèrent des quantités importantes de déchets, la gestion des matières résiduelles au parc Jean-Drapeau est une question cruciale. La mise en place d'un programme de gestion intégrée des matières résiduelles était déjà évoquée lors de l'énoncé des principes directeurs en 1993, à savoir : l'utilisation de produits sains, biodégradables, récupérables et recyclables, la cueillette sélective des déchets en vue de leur récupération avec l'installation à proximité des lieux d'équipements de tri, de la production de compost réutilisable comme engrais sur le site ou encore la suppression de substances polluantes dans l'environnement.

Plusieurs acteurs insulaires sont engagés dans une gestion proactive des matières résiduelles même si, de l'avis de tous, ces pratiques peuvent être améliorées. C'est notamment le cas du Piknic électronique et d'Evenko lors de l'organisation d'événements (*Osheaga, Heavy Montréal, ÎleSoniq et '77 Montréal*) grâce à une politique de sensibilisation et de réduction des déchets à destination des festivaliers, la mise à disposition de bacs de tri et l'utilisation des verres consignés. Loto-Québec, via le Casino de Montréal, réalise des efforts notables en compostage avec un projet de méthanisation avec le Consortium Écho-Logique (CEL) mais aussi au niveau des cuisines où on composte les aliments non mangeables et les plats en surplus sont redistribués aux employés. Le Casino a également remplacé la distribution de bouteilles d'eau individuelles par des verres réutilisables dans ses aires de jeu. De plus, il a récemment reçu la certification de niveau 2 du programme *Ici, on recycle* décerné par Recyc-Québec.

Cette expertise fait partie de celles qui peuvent être partagée entre acteurs insulaires, pour trouver des solutions efficaces et moins coûteuses, par exemple par la mutualisation des contrats ou le partage de matériel et équipement.

## **C) La Biosphère comme partenaire-clé du développement durable au parc Jean-Drapeau**

Pour toujours reliée à l'Exposition Universelle de 1967 et désignée par tous comme élément emblématique du parc Jean-Drapeau, la Biosphère règne toujours symboliquement sur les lieux qu'elle domine. Abrisant le Musée de l'Environnement dont le mandat avec le gouvernement fédéral se termine, l'ancien pavillon américain pour *Expo'67* présente l'opportunité d'élargir son action, pour devenir un lieu de convergence en matière de formation, sensibilisation, transmission de bonnes pratiques environnementales et transfert de connaissances. Sujet maintes fois évoqué dans le passé, la Biosphère pourrait devenir un pôle d'activité majeur et le point de départ d'un concept plus étendu dédié à l'innovation, la recherche et la création en développement durable.

Son sujet couvrirait conjointement toutes les dimensions du développement durable, la ville de demain, la société durable. Cependant, il est recommandé de trouver un nom plus inspirant et futuriste que « développement durable » et un concours pourrait être lancé en ce sens. Le champ couvert serait bien entendu à décider en fonction des impacts souhaités sur les besoins humains, tels que définis dans la démarche de transformation sociale.

# **4 LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

## **A) Améliorer l'accessibilité et mobilité sur le parc Jean-Drapeau**

Le parc Jean-Drapeau est associé à seulement deux voies routières et le peu de solutions alternatives confortables pour les visiteurs font de l'accessibilité un enjeu majeur. L'accès en transport actif (vélo, marche) est long et mal sécurisé. L'accessibilité universelle n'est pas assurée partout, notamment dans le métro

qui n'a pas encore d'ascenseur. La congestion grandissante, renforcée par le fait que le Parc est devenu un lien entre les ponts à l'heure de pointe, et la multiplication des stationnements dont certains sont inoccupés renforcent ce sentiment d'urgence vis-à-vis de la circulation et de la mobilité.

Les objectifs sont donc :

- d'améliorer l'accès et la mobilité entre les services d'accueil, de restauration, de sécurité, de transport et les activités
- de diminuer la congestion et le nombre de voitures qui transitent par le parc
- de développer des solutions qui rendent le transport collectif et actif plus attractif que l'auto
- d'assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ceci doit être valable à longueur d'année.

Des solutions existent chez les acteurs insulaires (ex : Le Casino de Montréal met à disposition de ses employés une navette entre l'aire de stationnement située à l'extérieur de l'île et ce dernier) mais pas de solutions communes n'ont été établies alors que la majorité des partenaires est disposée à collaborer ensemble. Des actions intéressantes ont été réalisées néanmoins : l'acquisition de plusieurs véhicules éco-énergétiques ainsi que la mise à disposition de vélos Bixi en libre-service. Pour autant, il faudrait repenser complètement la mobilité pour en faire un élément de l'expérience client, pas comme un mal nécessaire. Des études ont été réalisées dans le temps et récemment avec la Ville de Montréal, qui dresse un portrait de situation et émet des recommandations que nous ne reprendrons pas ici dans le détail.

Ceci pourrait passer par l'élaboration d'un plan de mobilité durable et d'accessibilité universelle pour le Parc. Il y a un travail de fond et novateur à faire pour rendre le trajet attrayant, instructif, amusant (avec les concepts de « gamification » permettant d'utiliser

les techniques de jeu pour transformer une expérience usager).

La technologie aidera grandement à diminuer la congestion, par exemple par la création d'une plateforme informative sur les trajets, incluant un calculateur carbone et exercice physique des options de transport, l'installation de panneaux de signalisation et d'information sur les principaux centres d'intérêt du Parc, etc. La réflexion sur la ville intelligente amènera beaucoup plus loin ce lien entre technologie et mobilité durable.

### ET AILLEURS ?

**Les JO ont été organisés selon plusieurs volets : Smart city, smart mobility, smart experience, smart event et pour chacun des volets, des start-ups ont remporté des appels d'offres.**

→ **Exemple 1** : la société Placemeter s'est imposée dans la catégorie «smart city». Cette start-up s'attaque à la congestion générée par les Jeux. La technologie de vision par ordinateur développée par Placemeter compte et différencie les voitures, vélos, motos, piétons et camions. L'analyse de ces données permet d'estimer et d'anticiper les flux de personnes, ainsi que de tester l'influence des aménagements de l'espace public sur ces mouvements.

→ **Exemple 2**: Navya et ses navettes électriques autonomes se sont imposés dans la catégorie «smart mobility». Les navettes sont une sorte d'hybride entre taxi et transport collectif. Leur rôle serait de transporter les athlètes sur le village olympique à la demande, grâce à des commandes vocales permettant d'arrêter la navette pour y monter n'importe où sur le site, puis lui annoncer où l'on souhaite se rendre.





## B) Des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre à fixer

En parallèle à ce projet, une analyse de cycle de vie simplifiée (ACV) a été réalisée par le CIRAIG pour la Société du parc Jean-Drapeau. L'étude dresse un état des lieux des impacts environnementaux des activités ayant cours durant une année sur le territoire des îles du parc Jean-Drapeau. Les résultats préliminaires obtenus à ce jour n'intègrent pas encore les opérations des acteurs insulaires tels que le Casino de Montréal, La Ronde, la Biosphère, et autres événements organisés par des tierces parties, sauf leurs transports.

Les résultats obtenus à ce jour concernent :

- les impacts environnementaux annuels des **opérations et du fonctionnement de la SPJD** et des événements qu'elle organise ou des lieux qu'elle gère en direct (Fête des neiges, Week-end du monde, plage...);
- les impacts environnementaux du **transport de tous les visiteurs d'une année** (8.53 millions de personnes en 2016) associés à la SPJD et à l'ensemble des acteurs insulaires, donc à l'ensemble des événements ayant lieu durant une année sur les îles du parc Jean-Drapeau (incluant les festivals, le Casino, le Grand Prix de formule 1 et la Ronde).

L'approche « cycle de vie » mesure les impacts des activités sur les changements climatiques (GES), les dommages sur la santé humaine (au travers l'émission de polluants causant des maladies respiratoires, une toxicité humaine, une diminution de la couche d'ozone, etc.), l'utilisation d'eau et les dommages sur les écosystèmes (surexploitation des ressources, émission de polluants causant l'acidification terrestre ou aquatique, eutrophisation des eaux, écotoxicité, etc.).

Les résultats préliminaires disponibles permettent déjà de s'attarder sur les impacts directs de la SPJD. Les opérations directes et le fonctionnement représentent 11 %, 4 % et 15 % du score total pour les changements climatiques, la santé humaine et les écosystèmes, respectivement. Le transport des visiteurs associés à la SPJD uniquement (1,45 million de personnes qui visitent ou viennent se promener au Parc, participent aux événements organisés par la SPJD, viennent profiter de la plage l'été) contribue pour 7 %, 8 % et 7 % du total pour ces trois mêmes indicateurs environnementaux.

Ainsi, ces deux sujets doivent être pris en compte dans une stratégie durable et la SPJD ne peut se concentrer que sur le transport de ses employés et visiteurs. Elle doit s'attaquer aussi sur les impacts environnementaux de ses opérations et de ses chantiers. Bien sûr, lorsqu'on regarde les transports de tous les acteurs insulaires, ceux-ci prennent une place prépondérante, fait peu surprenant qui conforte la pertinence et l'utilité des études – passées et présentes – sur l'enjeu du transport et de la mobilité.

### ET AILLEURS ?

**Les aéroports de Montréal se sont engagés à une croissance carboneutre. Pour atteindre leurs objectifs, ils ont mis en place de nombreuses mesures, notamment:**

- ➔ Campagne de sensibilisation contre la marche au ralenti et à la conduite écologique
- ➔ Programme Écono-Écolo-Pratique, qui fait la promotion de moyens de transport collectif, tels que le covoiturage et le transport en commun, en partenariat avec le Centre de gestion des déplacements de Saint-Laurent. 33 % des employés d'ADM participent au programme

- Patrouilles à vélo pour les différents parcs de stationnement
- Installation de bornes de recharge électrique dans le stationnement étagé
- Aménagement d'un stationnement gratuit (CellParc) à l'intention des accompagnateurs en vue de réduire la circulation sur le débarcadère et de diminuer la marche au ralenti

L'étude du CIRAIG confirme donc que la SPJD peut réduire les impacts environnementaux pour lesquels elle a la responsabilité et un contrôle direct de plusieurs façons.

Les deux principaux postes de la catégorie opérations et fonctionnement de la SPJD contribuant aux changements climatiques (GES) sont la consommation d'énergie (contribution = 45 %) et les projets d'infrastructures (30 %). Pour le premier, deux tiers de l'impact vient de l'approvisionnement et de la combustion du gaz naturel consommé dans les bâtiments (en premier lieu le complexe aquatique, puis le pavillon du Canada et les infrastructures proches), 20 % de l'électricité, et 17 % des carburants des véhicules de service et des machines. Il est donc recommandé de travailler en priorité à réduire les besoins énergétiques. Le gain potentiel le plus important réside dans le contrôle des consommations de gaz naturel et l'optimisation de l'efficacité énergétique des infrastructures.

Le second poste contributeur aux changements climatiques (GES) est celui de l'entretien et de la réparation des infrastructures sous la responsabilité de la SPJD. D'importants chantiers sont régulièrement requis (p.ex. la réfection du pavillon du Canada) ou mis en œuvre pour répondre à un besoin futur (p.ex.

le plan d'aménagement et de mise en valeur). Au travers de ces opérations, ce sont en pratique les impacts de services sous-traités de construction, d'architecture, d'ingénierie, et d'aménagement paysager qui sont évalués. Que les impacts associés soient directs (ex. le diesel consommé sur place par les machines de construction) ou indirects (p.ex. en cimenterie lors de la fabrication du ciment utilisé), la SPJD peut toutefois exercer un certain contrôle sur cette sous-traitance et faire valoir des exigences (p.ex. bonnes pratiques de l'entrepreneur, approvisionnement responsable, réutiliser des déchets de matériaux, réduire la consommation de ciment, etc.). Elle pourra ainsi trouver des leviers de réduction des impacts au travers 1) d'une demande d'information et de transparence des entrepreneurs et sous-traitants, 2) de critères supplémentaires de notation et de sélection des fournisseurs de services dans ses appels d'offres.

Ces actions auront potentiellement un grand impact financier sur la SPJD en faisant baisser les dépenses notamment énergétiques et en mobilisant les employés.

#### ET AILLEURS ?

**Le plus grand parc d'attraction du monde « Disney » est depuis longtemps engagé dans le développement durable. Plusieurs objectifs ont été fixés :**

- 50 % de réduction d'émissions de GES en 2020
- 60 % de déchets recyclés en 2020
- 50 % de bâtiments durables en 2020

« Disney » a réalisé de nombreuses actions comme son système de covoiturage entre employés disponible depuis 1992 et organisé via Internet, sa flotte de bus basse consommation, sa flotte de véhicules hybrides





en constante augmentation, ses formations à l'éco-conduite ou encore l'imposition pour les prestataires de rouler « électrique » au sein des Parcs.

### **C) S'harmoniser avec la stratégie locale, provinciale et fédérale en matière de lutte contre les changements climatiques**

Au niveau local, le plan Montréal durable 2016-2020 propose quantité d'actions, d'équipes de mobilisation et d'initiatives pour construire une métropole durable. Plusieurs défis sont recensés, notamment l'objectif de réduire de 80 % les émissions de GES d'ici 2050, voire même d'atteindre la carboneutralité en 2042 lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal. À ce titre, en mars 2015, les Maires de 17 villes dans le monde, dont Montréal, se sont engagés dans cette perspective en lançant l'Alliance des villes carboneutres. Aligné à ces objectifs, le parc Jean-Drapeau pourrait bénéficier de cette dynamique.

La lutte contre les changements climatiques occupe une place importante dans la stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du Québec notamment par l'objectif fixé de réduire les émissions de GES de 20 % par rapport au niveau de 1990. Plusieurs mesures sont décrites en matière de mobilité durable, d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables afin d'atteindre une société sobre en carbone. On peut notamment citer l'électrification des transports et l'amélioration des transports collectifs et actifs. Ces mesures sont des axes stratégiques à intégrer dans des modalités opérationnelles au parc Jean-Drapeau.

La stratégie fédérale de développement durable du Canada fixe l'objectif d'atteindre d'ici 2030 une réduction de 30 % d'émissions de GES totales du Canada par rapport aux niveaux d'émissions de

2005. Pour ce faire, le gouvernement s'est fixé une réduction des émissions de GES des immeubles et du parc automobile de 40 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030.

### **D) Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et production d'énergie**

Architecture novatrice pour l'époque, la Biosphère fait figure de modèle en matière de design intelligent. En effet, le bâtiment possède des qualités isolantes, thermiques et d'éclairages d'envergure. Il en est de même pour le Pavillon du Canada abritant la Société du parc Jean-Drapeau.

Déjà évoqué dans le précédent Plan directeur de 1993, le choix des matériaux est fondamental. Ceci est toujours applicable. Le parc Jean-Drapeau devrait se tourner vers des matériaux écologiquement sains, locaux et peu transformés. S'agissant des procédés de constructions, les certifications LEED et WELL des bâtiments apporteraient une crédibilité supplémentaire en plus de réduction des coûts d'énergie reliés. L'idéal serait de concevoir et d'optimiser les infrastructures afin qu'elles soient modulables en fonction de leur niveau d'utilisation.

Il serait intéressant d'évaluer avec des experts la possibilité de produire de l'énergie renouvelable au Parc pour subvenir à des besoins insulaires et en faire un outil éducatif.

#### **ET AILLEURS ?**

**Le Parc français « Futuroscope » a en 2011 installé une centrale de cogénération afin de produire de l'électricité et de la chaleur à partir du gaz naturel. La Société du parc réalise depuis 2011 40% d'économie sur sa facture énergétique.**





### ET AILLEURS ?

Aux aéroports de Paris ont été installés une centrale géothermique à Paris-Orly, une centrale biomasse et une centrale photovoltaïque ou ferme solaire à Paris Charles de Gaulle.

### E) Des mécanismes de compensation carbone

Depuis 2009, la Société du parc Jean-Drapeau dispose d'un Fonds Oxygène destiné à compenser les impacts environnementaux des événements et activités quotidiennes sur le Parc. Les promoteurs contribuent ainsi à réduire l'empreinte environnementale issue de leurs activités, telles que l'usage de véhicules par les visiteurs, le transport et le montage des installations, les tours de pistes, etc. Aussi, chaque véhicule stationné dans les espaces de la Société du parc Jean-Drapeau contribue 1\$ en sus du coût de stationnement déjà prévu. L'argent ainsi récolté sert notamment à aménager des installations et des infrastructures économes en énergie et financer des technologies de constructions novatrices. On peut néanmoins observer un manque de communication sur le choix et le bilan des initiatives soutenues par le Fonds depuis 2009.

Une révision des modalités d'attribution des fonds serait à faire suite à l'adoption de la charte d'engagement en développement durable, pour assurer un alignement et des mesures de communication à mettre en place pour augmenter la transparence.

On peut souligner qu'en 2016, le festival Osheaga dans son bilan environnemental a identifié une quantité de GES émis par les matières résiduelles produites en hausse par rapport à 2015. Ainsi, il a choisi de planter 185 arbres pour compenser ces émissions.

## 5 UN POTENTIEL IMMENSE POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE UNIQUE D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES, CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES, MAIS DE FAÇON RESPONSABLE

### A) Parc Jean-Drapeau de plus en plus écoresponsable

Evenko a développé une politique ambitieuse en matière d'organisation d'événements écoresponsables. À ce titre, Osheaga et Heavy Montréal ont été les deux premiers événements musicaux nord-américains à être certifiés écoresponsables. Le Piknic électronique a aussi mis en place des pratiques remarquables depuis sa création. Parmi les initiatives à signaler, on peut citer :

- Diminution et gestion des matières résiduelles
- Verres consignés réutilisables
- Embauche de personnel local
- Utilisation de vaisselle compostable ou recyclable dans les zones alimentaires

Depuis 2009, la Société du parc Jean-Drapeau a intégré des critères d'écoresponsabilité dans la politique d'accueil des événements. Des efforts notables ont été réalisés en matière de tri, de sensibilisation des promoteurs externes et de récupération des restes de buffets pour redistribution à des associations. En revanche, certains manques subsistent comme l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux différents événements et à l'offre globale du Parc d'une manière plus générale.

Afin de préserver le lieu, les acteurs insulaires souhaiteraient développer des partenariats pour éviter les déplacements de scènes lors d'événements et ainsi conserver les ressources naturelles existantes. En outre, parmi les griefs qui reviennent le plus

souvent, plusieurs usagers se sont plaints des fermetures de certaines activités en raison de grands événements sur le Parc. Ainsi, il serait utile d'élaborer une politique en événements écoresponsables et en accessibilité universelle, avec un guide et des outils de mesure, applicable à tous les partenaires événementiels et aux événements de la SPJD.

La Société du parc Jean-Drapeau devrait elle aussi élaborer son plan d'action écoresponsable interne, pour diminuer sa consommation de papier, éliminer les déchets, etc. C'est un projet très motivant lorsque mené par des groupes d'employés. Cet aspect est bien entendu traité dans le programme Écoresponsable.

## **B) Le tourisme durable comme élément attractif et novateur**

L'année 2017 a été proclamée « *Année internationale du tourisme durable pour le développement* » afin de sensibiliser les décideurs et le grand public à la contribution du tourisme durable au développement et à mobiliser toutes les parties prenantes dans le but de faire du tourisme un catalyseur de changement positif. Relié directement aux Objectifs de Développement durable des Nations Unies, le tourisme durable doit permettre de réels changements dans les politiques, les pratiques commerciales et les comportements des consommateurs.

L'utilité de développer une offre de tourisme durable au parc Jean-Drapeau apparaît comme une évidence. L'ambition doit être de rechercher une vocation utile à la fois pour la préservation de l'environnement du Parc ainsi qu'une croissance inclusive et écoresponsable. L'installation d'hébergements uniques en nature et durable tels que le Village des écluses apparaît intéressant à développer. Une revue de littérature approfondie et une étude auprès des visiteurs montréalais et les touristes seraient à mener

pour comprendre leurs attentes et aller solliciter leur créativité.

Il serait fort pertinent de permettre aux montréalais et aux touristes de goûter au Parc à une expérience dont le fil conducteur serait l'histoire, partant des premières nations, et les amenant à imaginer le futur, au travers des légendes et des grands moments historiques. Pour ce faire, un processus de co-construction apporterait des idées au PJD pour influencer son offre et son aménagement, en assurant une excellente adéquation aux besoins des visiteurs. Cette co-construction pourrait perdurer dans le temps, par la plateforme web, des boîtes à idées, des séances d'idéation avec les Amis du PJD.

Un programme de fidélité peut devenir une façon intéressante de faire revenir les visiteurs, de les inciter à prolonger leur visite en profitant des multiples activités. Des points additionnels seraient attribués si la personne choisit le transport alternatif!

## **6 UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR PROMOUVOIR ET SENSIBILISER SUR L'ALIMENTATION DURABLE ET L'INNOVATION CULINAIRE**

### **A) Valorisation et expérimentation sur le territoire inoccupé**

Plusieurs espaces sont inoccupés et pourraient être utilisés à des fonctions productives et éducatives. Par exemple, il existe des stationnements inoccupés ou sous-occupés. Il existe une opportunité réelle de développer l'agriculture urbaine, de créer des îlots d'agriculture durable. Des rencontres d'idéation sont à organiser en la matière, par exemple avec la Soverdi et le Quartier nourricier.





L'opportunité de mettre en place des jardins communautaires fait clairement partie des attentes des montréalais et des associations de protection de l'environnement. Déjà engagé dans la réduction des déchets et sa volonté d'aller plus loin en matière alimentaire, le Casino de Montréal et bientôt le Pavillon Hélène de Champlain pourraient utiliser de tels jardins, réalisés en partenariat avec la Société du parc Jean-Drapeau et les autres acteurs insulaires. Des écoles et les employés pourraient aussi y être les bienvenus.

## **B) Un espace unique de formation, de recherche et de création culinaire**

Au sein d'un contexte alimentaire mondial perturbé par les différents scandales, la lutte contre la précarité alimentaire et les défis de pouvoir nourrir une population grandissante, le parc Jean-Drapeau pourrait contribuer à développer des solutions en la matière. On observe, durant les Week-ends du Monde, plusieurs ateliers de sensibilisation en matière alimentaire. De même durant les événements qu'Evenko organisent, les camions de cuisine de rue choisis le sont sur des critères précis : nourriture locale et la plupart du temps santé ou bio. Le Parc en est à l'étape de départ mais un potentiel réel existe et il faudra capitaliser dessus dans un avenir proche.

Loto-Québec se distingue en sécurité alimentaire par son partenariat avec les Moisson où en Octobre 2016, la Société des Casinos du Québec (SCQ) a organisé une collecte de denrées ainsi qu'une journée de bénévolat dans les établissements. Le Casino de Montréal a participé à cette opération qui a permis de récolter plus de 11 000 kg de denrées. La Biosphère possède des connaissances solides dans ce domaine et souhaiterait justement assurer des formations pertinentes et organiser des ateliers d'idéation avec les autres partenaires et les citoyens.

Longtemps symptomatique des questionnements concernant l'équilibre à trouver entre l'amélioration de la santé de chacun et les retombées économiques nécessaires, le bâtiment Hélène-de-Champlain restructure son offre afin de devenir une destination incontournable pour les visiteurs. Il a pour vocation d'être un pôle rassembleur et une vitrine en matière de tourisme gourmand, local et de *slowfood* dans un cadre enchanteur entièrement aménagé offrant une vue incontournable sur Montréal.

Dans cette perspective, un Pôle international en innovation culinaire serait très pertinent. Des partenariats pourraient être noués avec le tissu associatif montréalais (sécurité alimentaire notamment) mais également de manière participative et inclusive avec les citoyens, les écoles, les centres de soin, etc.

## **7 UN LIEU COMPLET POUR ASSURER LE BIEN ÊTRE DE CHACUN**

### **A) Un cadre de travail idéal pour les employés**

De l'avis général des employés rencontrés parmi les acteurs insulaires, la chance de pouvoir travailler sur un parc composé de deux îles et avec une vue exceptionnelle, est immense. Pour certains, il apparaît même que c'était une des raisons majeures pour vouloir travailler ici.

Il y a de l'espace aménageable en bureaux pour des entreprises type start-up. Il est aussi possible de créer des espaces de travail extérieurs pour faciliter le contact avec la nature, ce qui est rare dans une métropole. On peut également transformer des espaces recyclés (ex. : anciens autobus de la STM). Le choix des entreprises à attirer doit être encadré, pour accueillir en priorité





des organisations qui apporteront des solutions aux enjeux de durabilité et adhéreront à la vision du Parc.

Pour cela, des solutions pourraient être travaillées avec la Ville de Montréal et la Chambre de Commerce. Une nouvelle image, moderne et ancrée dans la réalité actuelle, serait bénéfique en ce sens.

Cependant, améliorer la mobilité est un prérequis pour diminuer la difficulté d'accès.

### **B) Un lieu de prévention en santé par l'activité physique**

L'offre que propose le parc Jean-Drapeau pour les amateurs de plein air et d'activités physiques et sportives est pléthorique :

- 25 km de routes et de sentiers pour les randonnées peu importe les saisons
- Quartier des athlètes, héritage des Jeux Olympiques de 1976, pour s'entraîner toute l'année dans des installations de qualité supérieure
- Le vélo avec les pistes cyclables en pleine nature et le circuit Gilles-Villeneuve
- Le complexe aquatique pour les amateurs de natation
- La plage Jean Doré

Par son offre, le Parc est un lieu idoine pour se ressourcer, se régénérer sportivement mais également devient un allié de choix dans l'application des Politiques de santé publique locale et nationale. Une réflexion avec les instances de santé publique pourrait permettre de bien comprendre les enjeux de santé présents à Montréal et de les prendre en compte dans l'aménagement. Par exemple, dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, le Parc offrirait un parcours et des activités clé en main

de marche, course, éducation à l'alimentation santé, qui seraient offertes aux écoles et aux maisons de retraite.

## **8 UN LIEU PERFORMANT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

### **A) La sensibilisation aux enjeux de développement durable comme une des missions principales du Parc**

Le sentiment de découverte et de partage qui a régné sur l'Exposition universelle de 1967 est toujours présent. L'innovation, la culture et les prémices des enjeux environnementaux à venir étaient les raisons d'être de l'Expo'67.

Le parc Jean-Drapeau dispose d'une richesse abondante en son territoire qui est régulièrement partagée avec les acteurs associatifs, les centres scolaires, les centres de loisirs, les centres sociaux, le grand public mais également en corrélation avec les objectifs fixés par l'appareil municipal montréalais. La Société du parc Jean-Drapeau a d'ailleurs défini dans sa Politique de développement durable la nécessité d'offrir un contact privilégié avec la nature en assurant la promotion de l'environnement auprès des jeunes familles et en collaboration avec les Muséums nature, le Jardin Botanique et la Biosphère dans le cadre de ces activités.

Déjà symbole de l'Expo 67, la Biosphère semble faire le lien entre la reconnexion de la Terre et des Hommes. Abrisant le Musée de l'Environnement, elle présente des expositions ludiques afin de mieux cerner les enjeux environnementaux de notre société (air, eau, biodiversité, changements climatiques, développement durable, etc.). Le Musée de l'Environnement va plus loin qu'une simple mission informative : il propose des solutions par des débats et un important travail de vulgarisation. Déjà évoquée, la possibilité de mettre

en place un Centre de recherche et de formation sur les métiers de l'environnement, avec la Biosphère, pourrait être une solution intéressante. Comme déjà mentionné, le nom de ce centre ne devrait pas se limiter à la notion d'environnement, même de développement durable, mais utiliser un terme plus futuriste.

## B) Une offre culturelle reconnue

Le parc Jean-Drapeau offre une politique culturelle riche et diversifiée :

- Mise en valeur de certaines traces du passé autochtone
- Célébration et historique sur l'Expo' de 1967
- Musée Stewart sur l'influence des civilisations européennes en Nouvelle France et en Amérique du Nord
- « Portrait Sonore » : balade documentaire sur les différentes œuvres d'art public du Parc

La Société du parc Jean-Drapeau contribue aussi à soutenir l'expression artistique et culturelle dans le respect du visage culturel de Montréal en aidant les événements à assurer gratuitement leur promotion, notamment sur leur site internet et les médias sociaux. Le Casino de Montréal est très proactif dans cette dynamique grâce à des expositions artistiques, correspondant ainsi à une stratégie plus large de véritable engagement avec les collectivités. La SPJD devrait à ce titre renforcer la visibilité des initiatives culturelles des acteurs insulaires, y participer pleinement pour les amplifier, comme les installations artistiques de Loto Québec et lancer des partenariats avec des organisations externes, comme Montréal en histoires et Moment Factory ou d'autres sociétés de production locales.

L'innovation culturelle apporte des opportunités de concilier les travaux des générations émergentes et l'innovation avec la pro-

tection du patrimoine du Parc. L'objectif étant de renforcer l'attractivité du territoire par la culture, la création, l'effervescence artistique, contribuant par le fait même à certaines actions du plan Montréal durable 2016-2020.

## C) Un cercle vertueux d'« appropriation et fidélisation au Parc »

Des actions intéressantes ont été réalisées en matière d'inclusion sociale, de mixité des publics et d'appartenance au parc Jean-Drapeau. La Société du parc Jean-Drapeau favorise depuis 2009 l'appropriation du Parc par les citoyens :

- La gratuité de l'accès aux installations et à certains événements, essentielle aux Montréalais
- Le réaménagement du circuit Gilles-Villeneuve pour permettre son usage multiple et éviter les accidents
- Les activités pour les aînés pour stimuler la mixité intergénérationnelle
- Les vélos Bixi en libre-service pour visiter plus facilement les îles et participer aux activités

Evenko et le Piknic électronique ont aussi intégré cette notion de « participation consciente » dans le cadre de l'organisation des événements écoresponsables en sensibilisant les festivaliers en matière alimentaire et sur les déchets.

Piliers de la bonne marche opérationnelle des différentes activités du parc Jean-Drapeau, les employés sont invités à *s'approprier* le Parc par des implications significatives. La Société du parc Jean-Drapeau sollicite ainsi ses employés de la manière suivante :

- Participation à des ateliers et à des formations
- Fourniture de gourdes réutilisables et personnalisées





→ Formation des employés au concept d'événements écoresponsables

La majorité des acteurs insulaires interrogés sont sensibles enfin à l'idée de mettre en place une véritable « Expérience Visiteur » en commun afin de pouvoir mettre en avant des initiatives concertées sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques et ainsi profondément engager le grand public dans l'aventure durable.

L'avenir de cette relation avec les usagers passera par

- leur implication dans les choix et la conception des activités, toujours dans l'idée de répondre aux besoins humains
- L'émergence de nouveaux modèles de financement, pour assurer la rentabilité

La technologie permettra aussi d'amplifier la qualité et la portée des événements en permettant la transmission ou l'ajout de contenus externes. Cette réflexion est liée à la notion de ville intelligente.

## 9 LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE D'ACTIVITÉS, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION INSPIRANT ET NOTOIRE DANS LE MONDE

### A) Les technologies de l'information et des communications comme levier de développement et de rayonnement pour le Parc

Pour pallier à une certaine impression d'abandon, de laisser-aller et de manque de modernité décrite par les insulaires vis-à-vis du Parc, l'apport des nouvelles technologies sera déterminant pour pérenniser l'attractivité du site et mettre en avant le savoir-faire créatif montréalais.

L'innovation pourrait permettre d'apporter des solutions à plusieurs faiblesses majeures, notamment :

- L'accès et l'orientation sur le site du parc Jean-Drapeau. Afin de créer une véritable expérience pour les visiteurs en matière d'accessibilité au Parc, et pour prolonger le côté futuriste des moyens de transports avant-gardistes et efficaces de l'Expo'67, des propositions ont été avancées telles que des bornes interactives, la plateforme web, la « gamification » des transports ou encore une promenade sensorielle et musicale.
- Le financement additionnel en accueillant des événements corporatifs et des entrepreneurs, par exemple le fleuron des entreprises technologiques qui pourraient tester dans un environnement sécurisé des technologies, notamment en transport durable.

### B) Un lieu idéal pour promouvoir la recherche et le développement d'une grappe de technologies propres

Dans sa Politique de Développement durable, la Société du parc Jean-Drapeau évoque déjà la possibilité de soutenir le développement de technologies environnementales au Québec en se positionnant comme démonstrateur auprès du grand public. À ce titre, en 2009, elle a évalué l'efficacité énergétique des véhicules électriques et a notamment essayé des solutions microbiologiques pour le traitement des résidus d'huiles et de graisses.

L'opportunité de développer une zone spécifique pour un laboratoire d'innovation environnementale et sociale avec la Biosphère, un campus de formation, une grappe de technologies propres et des soutiens aux entrepreneurs serait une véritable chance pour le Parc et contribuerait à renforcer sa notoriété et son leadership dans le monde.





## 10 UN MODÈLE ÉCONOMIQUE STABLE ET INNOVANT À DÉFINIR

### A) Une marge de manœuvre à accroître et une indépendance à acquérir

Les principaux revenus de la Société du parc Jean-Drapeau émanent des stationnements situés sur le Parc, du financement public (autour de 50 %), puis des différentes recettes provenant des multiples activités. Discuté par les insulaires, ce mode de financement doit évoluer afin de donner une véritable force d'investissement à la Société. Dans sa Politique de Développement durable, la Société a d'ailleurs identifié cette problématique comme enjeu majeur en l'érigeant comme Orientation stratégique principale : « Favoriser la création de la richesse en respectant les principes de développement durable ».

Ainsi, afin d'accroître son potentiel d'autofinancement, la Société avait identifié plusieurs pistes de solutions, preuve que les opportunités foisonnent en ce sens :

- Opportunités d'affaires entre insulaires (ex. : forfaits combinés Casino-Musée-Navette)
- Retombées économiques émanant de la nouvelle vocation événementielle du bâtiment Hélène-de-Champlain
- Catalogue de services pour les organisateurs d'événements
- Offre de services alimentaires

### B) Des modes de financements innovants à trouver

En plus du Fond Vert et Oxygène de 750 000 \$, il apparaîtrait intéressant de faire un tour d'horizon des subventions et Fondations actuelles pour voir si certaines pourraient financer des projets

au Parc en lien avec leurs engagements (éducation, agriculture urbaine, préservation environnementale, etc.).

Le Parc pourrait devenir un incubateur de projets communautaires, en lien avec Montréal Métropole en santé et ses deux comités Montréal physiquement active et le Conseil des politiques alimentaires (anciennement le Système alimentaire montréalais).

La Société du parc Jean-Drapeau pourrait augmenter les revenus de certains équipements, par l'accueil d'événements corporatifs et autres espaces de travail comme évoqué précédemment.

D'autres modes plus pointus comme les programmes d'adoption des bancs ou arbres par le public ou les entreprises pourraient également apporter des fonds à la SPJD, de même que le développement de partenariats et de collecte de fonds avec l'écosystème entrepreneurial montréalais. Un tour d'horizon de ce qui se fait à Montréal et dans d'autres municipalités innovantes serait un préalable.

On a vu que le parc présente certains manques mais également des éléments de croissance formidables dans l'objectif de durabilité désormais fixé. Ainsi, les scénarii suivants de solutions inspirantes à court et moyen terme sont tous réalisables dans une logique conciliant les intérêts économiques, environnementaux et sociaux.

# Orientation stratégiques et pistes de solutions envisagées



Dans cette section, nous proposons des pistes concrètes d'action, issues des constats et opportunités relevés, pour amener le Parc vers la vision décrite précédemment.

1

**SE MOBILISER**  
CRÉER DES  
FONDATIONS DURABLES  
POUR ATTEINDRE  
LA VISION COLLECTIVE  
DU PARC

2

**SE CONNECTER**  
PRÉSERVER CE BIEN COMMUN  
UNIVERSEL ET EN FAIRE UN  
LIEU DE CONNEXION À NOTRE  
MONDE, NOTRE HISTOIRE ET  
NOS CULTURES

3

**SE RÉGÉNÉRER**  
FAIRE DU PARC JEAN-DRAPEAU  
UN LIEU PRIVILÉGIÉ DE  
CULTURE, DE LOISIRS  
ET D'AMÉLIORATION DU  
CAPITAL SANTÉ

4

**SE RÉINVENTER**  
PROMOUVOIR LE  
PARC JEAN-DRAPEAU  
COMME LIEU  
D'INNOVATION ET  
D'INSPIRATION



# Orientation 1

## SE MOBILISER: CRÉER DES FONDATIONS DURABLES POUR ATTEINDRE LA VISION COLLECTIVE DU PARC

### 1 Mettre en place une vision collective, une Charte d'engagement (ou politique) en développement durable et des outils d'aide à la décision.

Puisqu'il s'agit de nouveaux contenus à élaborer et que nous suggérons de les concevoir avec les partenaires insulaires, il s'agirait ici de créer un groupe de travail multipartite, qui n'aurait pas nécessairement vocation à perdurer dans le temps.

Cette Charte devrait inclure :

- Le cadre d'analyse, la méthodologie *The Natural Step* et le lien avec le plan directeur
- Une vision de durabilité et le modèle de transformation sociale pour le parc Jean-Drapeau
- Les principes directeurs qui seront ensuite appliqués dans chaque décision
- Des cibles et des objectifs, aussi bien économiques, que sociaux et environnementaux (ex : réduire de x % nos GES et de x \$ notre facture d'électricité)
- Le champ couvert, indiquant jusqu'où les partenaires insulaires seront tenus par cette Charte ou simplement encouragés à l'appliquer. Dans la mesure où elle serait élaborée conjointement avec eux, il serait naturel qu'elle soit appliquée par eux.

### 2 S'engager dans la démarche Écoresponsable, des Industries durables, ou dans un autre processus de réflexion de développement durable pour obtenir une reconnaissance visible.

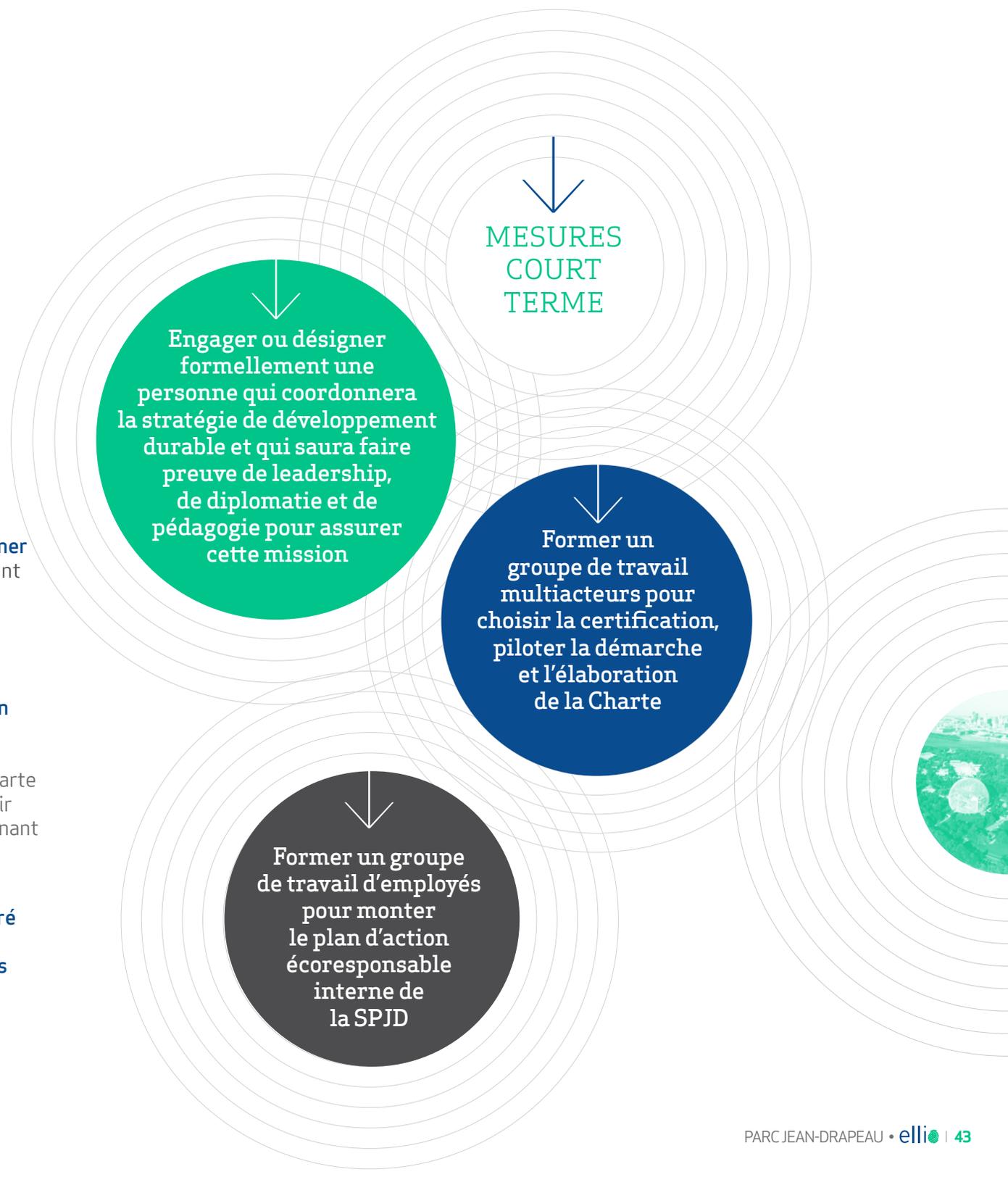
- ➔ Il existe plusieurs types de certifications, accompagnées ou non d'un accompagnement d'experts. Le programme Écoresponsable est une option intéressante, car il offre non seulement la reconnaissance finale avec une certification par Ecocert, mais également un accompagnement avec des outils structurés. L'approche *The Natural Step* est bien sûr tout à fait adaptée à cette démarche.
- ➔ Des certifications pour les Parcs existent et une revue de littérature aiderait à choisir la meilleure option, dans une perspective de rayonnement montréalais, québécois, canadien et international.

### 3 Réviser les autres plans et les politiques internes, en particulier les politiques d'approvisionnement, des ressources humaines, de la communication-marketing, du développement commercial et de la qualité.

**4** Élaborer un plan d'action écoresponsable interne à la SPJD, pour diminuer sa consommation de papier, éliminer les déchets, etc. C'est un projet très motivant lorsque mené par des groupes d'employés. Cet aspect est bien entendu traité dans le programme Écoresponsable.

**5** Déterminer des outils d'aide à la décision pour prioriser les projets et enrichir les décisions. Il peut s'agir d'un nouveau questionnaire basé sur les principes de la charte et les cibles, mais aussi simplement d'enrichir des outils existants, comme ceux accompagnant la gestion de projets ou autres.

**6** Rédiger annuellement un rapport intégré afin de faire le point sur les actions réalisées, les améliorations à engager et les futurs projets en construction.





## Orientation 2

# SE CONNECTER: PRÉSERVER CE BIEN COMMUN UNIVERSEL ET EN FAIRE UN LIEU DE CONNEXION À NOTRE MONDE, NOTRE HISTOIRE ET NOS CULTURES

**1 Permettre une gouvernance ouverte et dynamique** par le biais de rencontres d'idéation et éducative en matière de mobilité durable, de médiation culturelle, d'accessibilité, d'efficacité énergétique, de gestion des déchets, d'énergie renouvelable ou de tout autres questions d'intérêts majeurs pour le Parc

**2 Développer des solutions technologiques**

- Une application pour faciliter les trajets, partage de véhicules, ateliers vélo, incitatifs au transport alternatif, expérience immersive, sensorielle et musicale et stratégie d'adaptation aux transports de demain (ex : Transports collectifs mutualisés entre les employés des acteurs insulaires (ex: entre Casino de Montréal et la Biosphère)
- Une Plateforme en ligne «Mon parc Jean-Drapeau» : espace de dialogue, d'idées, de projets et d'informations sur l'offre globale de tous les partenaires, le transport et la démarche de DD. Y placer un écocalculateur pour inciter les visiteurs à choisir le moyen de transport le plus responsable

→ Installer des panneaux de signalisation et d'information sur les principaux centres d'intérêts du Parc à partir des entrées majeures

### ET AILLEURS ?

La Fédération française du sport automobile procède à des bilans carbone depuis 2010. Elle a relevé un facteur de pollution plus important que les bolides : le spectateur. Elle a créé un Calculateur Carbone pour les associations organisatrices d'épreuves automobiles.

La stratégie d'Oslo pour réduire les voitures personnelles est basée sur le concept de «mobilité comme service» combinant tous les modes de transport.

**3 Élaborer un plan de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques**, incluant des cibles, basé sur les données d'analyse de cycle de vie ; l'ambition étant d'aller vers la carboneutralité dans les opérations de la SPJD puis du Parc dans son ensemble

**4 Accueillir des événements majeurs en matière de ville intelligente, mobilité durable, innovation culturelle et alimentaire**

↓  
MESURES  
COURT  
TERME

**5** Développer des partenariats avec des organismes environnementaux inspirants ainsi qu'avec les Universités de Laval et de Sherbrooke pour faire des activités de sensibilisation

#### ET AILLEURS ?

L'Université Laval est la première université canadienne à avoir atteint la carboneutralité de son campus. L'Université a développé un Guide des événements écoresponsables et est à l'origine de plus de 160 événements certifiés à ce jour.

Depuis plus de dix ans, l'Université de Sherbrooke s'est engagée résolument dans une stratégie de développement durable. Cette démarche, reconnue à l'échelle nationale et internationale, se caractérise notamment par l'adoption d'un programme de libre accès au transport en commun pour la communauté étudiante de Sherbrooke et d'atteinte de la neutralité carbone en 2030-2031.

↓  
Approfondir  
l'analyse de cycle de  
vie faite par le CIRAIG  
et l'élargir aux insulaires  
pour cerner les leviers  
prioritaires et appuyer  
les mesures prises  
sur des chiffres  
fiables

↓  
Créer un  
groupe de travail  
sur la mobilité  
durable, avec les  
insulaires et experts  
externes  
(STM, etc.)



# Orientation 3

## SE RÉGÉNÉRER : FAIRE DU PARC JEAN-DRAPEAU UN LIEU PRIVILÉGIÉ DE CULTURE, DE LOISIRS ET D'AMÉLIORATION DU CAPITAL SANTÉ

**1** Mener une réflexion avec les instances de santé publique, incluant Montréal Métropole en Santé, pour comprendre comment l'offre du Parc peut encore mieux répondre aux enjeux de santé publique de la Métropole

→ Augmenter le nombre d'événements sportifs et impliquer les Montréalais dans le choix des activités sportives proposées au Parc

**2** Développer le volet alimentation durable

→ Permettre l'accès à une alimentation saine et locale durant les 4 saisons

→ Créer un Centre international en innovation culinaire intégré dans une zone dédiée à la recherche, la formation et la sensibilisation, avec la Biosphère et Hélène de Champlain

→ Mettre en place des initiatives en agriculture urbaine : jardins communautaires, ateliers culinaires et éducatifs, en valorisant les bâtiments publics et espaces vacants (en partenariat avec le Système alimentaire de Montréal)

**3** Développer l'innovation culturelle en multipliant les événements et les parcours d'artistes montréalais et québécois avec Loto Québec

**4** Développer une offre touristique et de loisirs de qualité et intégrée à l'offre montréalaise permettant la déconnexion et l'immersion en zone naturelle, par exemple en créant une expérience d'hébergement en nature et durables (ex. : Village des écluses, cabanes dans les arbres, camping, accrobranches). À ce titre :

### ET AILLEURS ?

S'inspirer du Livre blanc sur le tourisme durable et responsable issu des « Francophonies du Tourisme » organisées à Sherbrooke en Juin 2016

Utiliser le tableau de bord créé par les Universités Griffith en Australie et Surrey au Royaume-Uni en matière de tourisme durable

**5** Amener tous les événements organisés sur le Parc vers l'écoresponsabilité, avec le Conseil québécois des événements écoresponsables, incluant la possibilité de créer le premier grand prix de Formule 1 carboneutre !

↓  
MESURES  
COURT  
TERME

↓  
Participer  
aux travaux de  
Montréal Métropole  
en santé, et le SAM pour  
positionner le Parc  
comme acteur de  
l'alimentation  
durable

↓  
Débuter une  
réflexion autour du  
bâtiment Hélène-de-  
Champlain et du Casino sur  
l'agriculture urbaine,  
les jardins communautaires  
et sur les stationnements  
innocupés (Soverdi,  
Quartier nourricier  
et autres  
partenaires)

↓  
Rédiger une  
politique d'évènements  
écoresponsables (outils et  
mesures) grâce à l'expérience  
de la Biosphère et  
d'Evenko, basée sur la  
norme BNQ 9700-253  
pour les évènements  
écoresponsables

↓  
Organiser  
des visites  
du Parc pour les  
centres scolaires,  
de loisirs et  
communautaires

↓  
Installer  
des toilettes  
publiques en  
nombre suffisant  
sur le Parc

↓  
Mettre en place  
une offre alimentaire  
saine et locale (puis bio)  
disponible en toute  
saison : camions  
de rues et espaces  
modulables



# Orientation 4

## **SE RÉINVENTER : PROMOUVOIR LE PARC JEAN-DRAPEAU COMME LIEU D'INNOVATION ET D'INSPIRATION**

**1** Créer un pôle dédié à la recherche, la formation, l'expérimentation et l'innovation en matière de développement durable et de technologies propres (ex. : transport durable)

**2** Lancer des « États généraux » du Parc : appels de propositions à destination des entrepreneurs et des société innovantes dans plusieurs volets : intelligence, mobilité, expérience visiteurs. Cette méthodologie a été utilisée dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024 organisés à Paris qui seront les premiers « Jeux Olympiques durables » de l'histoire. Les projets doivent apporter des retombées financières pour le Parc

**3** Développer de nouveaux revenus et investissements issus du positionnement durable (espaces de co-working, expérimentation de technologies, événements d'envergure, écoconditionnalité, tourisme durable, grappe de technologies propres, recherche, innovation et formation)

→ Attirer des entrepreneurs dont la vocation permet d'accélérer l'atteinte de la vision et de répondre aux enjeux de société

**4** Explorer les opportunités de travailler avec des Fondations canadiennes ou internationales pour co-financer des projets de transformation (agriculture urbaine, éducation environnementale, etc.)

**5** Développer des partenariats et organiser des collectes de fonds avec l'écosystème entrepreneurial montréalais

MESURES  
COURT  
TERME

Échanger les  
bonnes pratiques  
en matière de design,  
de bâtiment durable  
et de ville intelligente  
entre les acteurs  
insulaires

Impliquer  
la Chambre de  
commerce et la Ville  
de Montréal dans la  
réflexion sur  
l'attraction  
d'entrepreneurs  
au Parc

Faire une  
recherche sur les modes  
de financement innovants,  
les campagnes des  
Fondations, les subventions  
et crédits en Recherche  
et Développement  
pour des projets liés  
au Parc

# Conclusion

La réflexion stratégique que mène actuellement la SPJD corrobore l'idée qu'il y a une occasion formidable d'offrir à l'ensemble des montréalais un accès à la nature et à la culture mais aussi de renforcer et de positionner l'image du Québec dans le monde.

La durabilité et la transformation sociale insufflées comme vision long terme et base fédératrice des différents volets stratégiques du parc Jean-Drapeau apparaît comme nécessaire et idéale, dans une perspective d'améliorer la qualité de vie de sa communauté et diminuer les impacts environnementaux.

Par sa richesse naturelle abondante, sa taille, la variété de ses espaces et infrastructures, son offre d'activités sportives, physiques, culturelles et familiales multiples, la variété de ses partenaires, le Parc Jean-Drapeau peut retrouver le sens de l'histoire et demeurer un territoire de création, d'inspiration et d'innovation.

Faire du Parc un partenaire modèle et dynamique d'une Ville de Montréal créatrice et durable semble être la seule voie pertinente et rassembleuse pour le parc Jean-Drapeau, avec la volonté de tous les joueurs insulaires mais aussi par et pour les Montréalais.



elli  Conseil en  
développement  
durable